

TOUR DE CATALOGNE

SAPEURS-POMPIERS DE FRANCE



Samedi 4 juin 2022

**Au départ de CERET
200 KM – 2700 Dénivelé**



Inscriptions et
renseignements

Mika DEVILLIERS
06.95.39.35.57

Lionel MARTIN
06.45.37.67.08

Organisation

Samedi 4 juin 2022 toute la journée

Horaires

Départ 7h00 (officiel) de CERET, arrivée 16h00/17h00 à CERET

Points étapes

Petit déjeuner au CIS de Céret

Pause-café au CIS de Cerbère

Collation à la Jonquère

Ravitaillement tout au long du parcours (Fruits, barres de céréales, eau etc...)

Arrivée à Céret apéritif dinatoire.

Itinéraire

Céret, Maureillas, Le Boulou, St André, Argelès, Collioure, Banyuls sur Mer, Cerbère, Porbou, Llança, Puerto de la Selva, Sant père de Rodes, Vilajuiga, Garriguella, Rabos, Espolla, Cantallops, La Jonquère (collation), Agullana, Darnuis, Maçanet, Tapis, Coustouges, St Laurent de Cerdan, Ales sur Tech, Amélie-les Bains, Céret.

Règles de circulation

Limité à 50 participants, cet événement n'est pas soumis à autorisation préfectorale.

Le parcours s'effectuera en un ou plusieurs groupes < 20 cyclistes, non chronométré.

1 véhicule ouvreur promotionnel sans gêner la circulation avec points d'arrêts réguliers afin d'indiquer le parcours au groupe.

La sécurité est assurée tout au long du parcours par les véhicules du SDIS et les motards.

Article 1

Conditions de participation :

Être sapeur-pompier de France ou Catalan, adhérent à l'UDSP ou la FNSP, actif ou retraité. Pour les non-licenciés, le certificat médical est obligatoire, mentionnant l'aptitude à effectuer le parcours dans les conditions prévues par l'organisation.

Article 2

Niveau cycliste demandé : Être capable d'effectuer le parcours de 200 km avec 2 700 m de dénivelé positive.

Article 3

Inscriptions : Les inscriptions sont prises en compte jusqu'au 6 mai 2022.

La confirmation d'inscription interviendra au plus tard le 13 mai 2022, dans le cas d'un nombre d'inscrits supérieur à 50.

La priorité sera donnée aux cyclistes ayant déjà participé aux championnats de France Sapeur-Pompier.

Le montant de l'inscription est de **30 €**

Le bulletin d'inscription doit être retourné à :

Mika DEVILLIERS 24 rue de la Paix 66450 POLLESTRES, accompagné du règlement par **chèque uniquement**, libellé à l'ordre de **CPC 66** (Cyclisme Pompier Catalan 66)

Article 4

Le parcours est non-chronométré, s'effectue en allure libre, dans le respect des règles du code de la route régissant la circulation des cyclistes. Des groupes de 20 cyclistes maximum seront constitués et évolueront en fonction de l'allure de chacun.

Article 5

A chaque col, il y a regroupement pour chaque. En ces points le regroupement global sera de mise.

Sportivement